



L'AFD ET le capital humain au Maroc



**+ 550 millions
d'euros**

investis pour soutenir le continuum
éducation-formation-emploi
depuis 25 ans

**25 centres
de formation
professionnelle**

financés dont 10 Instituts à Gestion
Déléguée

**22 millions
de marocaines
et de marocains**

ayant accès à l'assurance maladie
obligatoire à partir de 2022

Le Groupe AFD accompagne le Nouveau Modèle de Développement du Royaume du Maroc en soutenant son pilier Capital Humain qui vise à mieux préparer les nouvelles générations pour l'avenir, pour un « Maroc des compétences » et un « Maroc de l'Inclusion ». Le Groupe AFD est ainsi présent en soutien aux grandes réformes, qui doivent consolider le pacte social du pays, dans les champs de la Protection Sociale, de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi.

NOTRE ACTION EN faveur du capital humain

1

Un soutien continu aux stratégies nationales de l'éducation

Depuis 2007, l'AFD accompagne les politiques publiques éducatives au Maroc en accompagnant les stratégies du Royaume. Ces appuis se sont matérialisés par un soutien financier et technique à trois programmes structurants pour un montant total de 265 M€.

Avec un nouveau Programme « Education 2026 », l'AFD s'engage auprès du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports en soutenant sa Feuille de route 2022-2026 via un financement budgétaire de 130 M€ et de 4,7M€ en subvention pour la mobilisation d'appuis techniques.

Ce programme a pour objectif le renforcement de la qualité de l'apprentissage, notamment par l'amélioration de l'enseignement en français au collège et la réduction de l'abandon scolaire de 30%, avec une attention particulière portée aux zones rurales. Ce programme appuiera le déploiement du modèle des collèges pionniers et l'amélioration des services d'appui social, tels que le transport et les cantines scolaires, le soutien scolaire et les activités parascolaires.

2

Le partenariat public privé en formation professionnelle pour un « Maroc des compétences » et un « Maroc inclusif »

Depuis 1999, l'AFD accompagne les politiques publiques en faveur de la formation professionnelle au Maroc pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et soutenir le développement économique et social.

Ces appuis se sont matérialisés par le financement de nombreux programmes et l'appui à la création de 25 Etablissements de la Formation Professionnelle (EFP) représentant un montant total cumulé de 85 M€.

Le soutien de l'AFD s'est par ailleurs progressivement concentré sur le renforcement du partenariat public-privé marocain, en appuyant le développement du modèle d'Instituts à Gestion Déléguée (IGD).

Avec 9 IGD en activité, financés par l'AFD ces quinze dernières années, ce sont plus de 35 000 jeunes qui ont développé leurs compétences et ont contribué à l'essor de secteurs stratégiques comme l'aéronautique, l'automobile, les énergies renouvelables ou les métiers des industries culturelles et créatives (mode, cinéma et audiovisuel).

L'AFD a mobilisé en décembre 2022 un nouveau financement de 23 M€ pour accompagner la création de l'Institut des métiers des industries pharmaceutiques (IFMIP).

3

L'emploi et l'insertion des jeunes

De 2013 à 2018, l'AFD a appuyé le gouvernement marocain pour accompagner la structuration et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en faveur de l'équité et de la qualité des prestations du Service Public de l'Emploi, et pour améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi (50,5 M€).

En 2019, l'AFD a renouvelé son engagement aux côtés du gouvernement marocain avec le Programme de soutien à l'insertion

économique des jeunes, cofinancé par l'UE et l'AFD. Ce programme vise à soutenir le déploiement de la politique nationale de l'emploi à destination des jeunes les plus vulnérables dans trois régions pilotes du Royaume tout en appuyant la convergence des politiques publiques de l'emploi. In fine, ce sont 40 000 jeunes marocains et marocaines accompagnés vers l'emploi.

4

Soutien à l'assurance maladie obligatoire comme premier socle de protection sociale

Depuis 2021, l'AFD accompagne et finance la réforme de la protection sociale. L'objectif de ce financement est d'appuyer la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO) et d'accompagner l'intégration des travailleurs non-salariés et des populations vulnérables, soit environ 22 millions de personnes.

Le programme est composé d'un prêt de 150 M€ (2021-2023) et une subvention de 4 M€ pour le déploiement d'une assistance technique mise en œuvre par Expertise France.

Historiquement l'AFD a également longtemps soutenu le renforcement de l'offre de soins de santé primaire (64 M€) sur la période 2000-2020 et accompagné le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale dans le développement de la prise en charge des infections rénales chroniques terminales (greffes, dialyse) ainsi que dans le développement de la santé numérique.